

**participez
à la consultation
sur l'avenir de l'Hérault**

D'accord

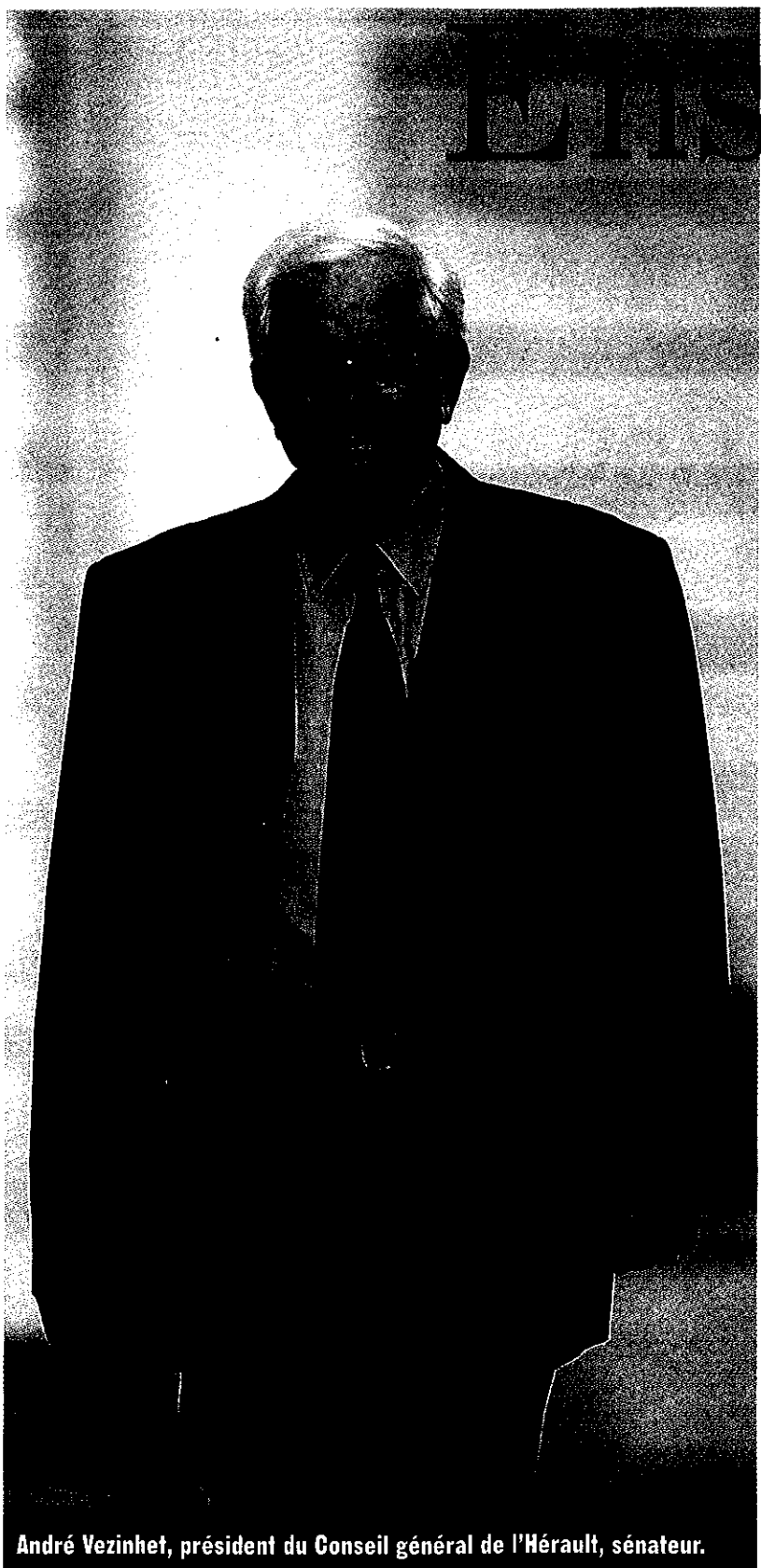
Pas d'accord

**Hérault
2005**

**Questionnaire à retourner
avant le 30 novembre 2002**

L'Hérault, le bonheur se cultive

Le projet Hérault 2005 soumis, aujourd'hui, aux Héraultais



André Vezinhet, président du Conseil général de l'Hérault, sénateur.

ensemble

Pourquoi Hérault 2005 ?

Hérault 2005 représente pour le Département de l'Hérault plus qu'une réflexion. C'est la volonté d'anticiper les besoins pour agir et non subir. C'est un acte politique très fort qui nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité. Après avoir défini, à partir d'une photographie de l'Hérault, de grandes orientations, nous avons opté pour des actions publiques adaptées à chacun des quatre territoires qui ont émergé de cette analyse.

Où en est-on aujourd'hui ?

Nous abordons la troisième phase de ce projet départemental. Après la phase de réflexion qui a débuté en 1999, nous avons, l'an dernier, fait le point avec les élus et les acteurs du monde économique et associatif. Ces rencontres nous ont permis de moduler, d'affiner nos orientations. Aujourd'hui, troisième étape fonda-

mentale, nous associons l'ensemble des Héraultaises et des Héraultais à la démarche Hérault 2005 grâce au questionnaire qui leur est soumis ci-contre.

Et après ?

Nous travaillons déjà à la mise en place de projets pour permettre à l'Hérault de s'adapter aux nouveaux enjeux : financement du plan quinquennal routier qui prend en compte la spécificité de chaque territoire, construction d'une halle de sports pour chaque collège, aide à l'économie de services à la personne, soutien aux projets de développement durable, notamment dans le domaine de la politique de l'eau... Mais c'est en 2005, date symbolique puisque l'Hérault accueillera alors 1 million d'habitants, que la nouvelle politique Hérault 2005 sera mise pleinement en action grâce au travail d'anticipation mené avec l'ensemble des Héraultais.

participez à la consultation sur l'avenir de l'Hérault

D'accord Pas d'accord

Hérault 2005

Question 1 :

Personnellement, êtes-vous satisfait de vivre dans l'Hérault ?

- * très satisfait 1
- * assez satisfait 2
- * pas très satisfait 3
- * pas satisfait du tout 4

Question 2 :

D'une manière générale, diriez-vous que la qualité de vie dans l'Hérault est...

- * très bonne 1
- * assez bonne 2
- * pas très bonne 3
- * pas bonne du tout 4

Question 3 :

Parmi ces personnalités de l'Hérault, quelle est celle qui, selon vous, symboliserait le mieux notre département ? (choisissez une seule réponse)

- * Frédéric BAZILLE, peintre 1
- * Laurent BLANC, footballeur 2
- * Georges BRASSENS, auteur, compositeur, interprète 3
- * Le Cardinal de FLEURY, homme d'État 4
- * Boby LAPOINTE, compositeur, interprète 5

A votre avis

Dans le cadre de sa réflexion stratégique sur l'avenir du département, le Conseil général de l'Hérault s'est engagé dans la démarche " Hérault 2005 ". " Hérault 2005 ", c'est d'abord une analyse de l'Hérault : son évolution démographique, son dynamisme économique, la richesse de son patrimoine naturel et architectural. Mais c'est aussi la prise en compte des fragilités sociales et économiques et des spécificités territoriales. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour partager et enrichir notre diagnostic afin, tous ensemble, de mieux préparer l'avenir.

- * Jean MOULIN, préfet, résistant 6
- * Jean-Baptiste POQUELIN, dit " MOLIERE ", auteur 7
- * Jacques et Laurent POURCEL, chefs cuisiniers 8
- * Pierre-Paul RIQUET, ingénieur (Canal du Midi) 9
- * Max ROUQUETTE, auteur 10
- * Albertine SARRAZIN, écrivain 11
- * Pierre SOULAGES, peintre 12
- * Armand VACQUERIN, international de rugby 13
- * Paul VALERY, poète 14
- * Jean VILAR, auteur, metteur en scène 15

Question 4 :

Si vous deviez choisir des qualificatifs pour décrire l'Hérault à quelqu'un, quels sont ceux que vous choisiriez parmi les mots suivants : (choisissez au maximum 5 réponses)

- * préservé 1
- * ensoleillé 2
- * artificiel 3
- * convivial 4
- * animé 5
- * bétonné 6
- * riche 7
- * moderne 8
- * fragile 9
- * dynamique 10
- * attirant 11
- * banal 12
- * beau 13
- * morcelé 14
- * urbain 15
- * innovant 16
- * riche en traditions 17
- * à la traîne 18
- * rural 19

Question 5 :

Quand vous pensez à l'avenir de l'Hérault, êtes-vous :

- * plutôt optimiste 1
- * plutôt pessimiste 2

Question 6 :

Dans le cadre de l'analyse "Hérault 2005", un certain nombre de points forts du département ont été identifiés. Parmi les suivants, quels sont, à votre avis, les plus importants : (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

- * la diversité 1
- * le cadre de vie 2
- * les richesses naturelles, un environnement préservé 3
- * le patrimoine historique 4
- * la vie culturelle 5
- * le positionnement géographique 6
- * le climat 7
- * la convivialité entre les gens 8
- * les activités de sports et de loisirs 9
- * le dynamisme de ses entreprises 10
- * la forte croissance démographique 11
- * la diversité de sa production viti-vinicole 12
- * le grand nombre d'établissements scolaires et universitaires 13
- * le grand nombre d'équipements sociaux 14
- * la qualité des infrastructures routières et de transport 15
- * la modernité des aménagements urbains 16
- * le développement de nouveaux secteurs (biotechnologies, santé...) 17

Question 7 :

Des points faibles du département ont également été identifiés dans le cadre de "Hérault 2005". Parmi les suivants, quels sont, à votre avis, les plus importants : (vous pouvez choisir plusieurs réponses)

- * le manque d'unité du département 1
- * le vieillissement de la population 2
- * la possibilité d'une raréfaction des ressources en eau 3
- * l'inégale répartition de la population dans le département, des zones très peuplées et d'autres très peu peuplées 4
- * la précarité d'une partie de la population 5
- * le manque d'activités créatrices d'emplois 6
- * l'insuffisance de structures de formation 7
- * une urbanisation pas toujours maîtrisée 8
- * le manque de grandes entreprises et industries 9

Question 8 :

L'attractivité de l'Hérault, son cadre de vie et la qualité de ses services attirent vers notre territoire des jeunes ménages, des étudiants et des retraités qui apportent à l'économie locale des ressources financières importantes. Parallèlement, l'évolution de la société engendre une forte demande de services à la personne (garde d'enfants, emplois à domicile, aide aux personnes âgées...). Le Département souhaite tirer parti de cette double dynamique en soutenant le développement de cette économie de services à la personne et l'éclosion du vivier d'emplois qu'elle constitue. Vous, personnellement, pensez-vous que cette orientation peut améliorer la situation de l'emploi dans l'Hérault...

- * beaucoup 1
- * un peu 2
- * pas vraiment 3
- * pas du tout 4

Question 9 :

Le Conseil général fait également le choix d'agir pour soutenir le développement de 4 pôles d'excellence : la filière viti-vinicole ; la filière de la santé ; les bio-technologies ; le domaine de l'en-

vironnement. Parmi ces 4 pôles d'excellence, quel est celui dont il vous semble qu'il faut le soutenir en priorité ? (choisissez une seule réponse)

- * la filière viti-vinicole 1
- * la filière de la santé 2
- * les bio-technologies 3
- * le domaine de l'environnement 4

Question 10 :

Le Conseil général estime que la qualité du cadre de vie, des services et de l'environnement joue un rôle essentiel dans l'attractivité et l'essor du département. Il a donc fait le choix de veiller systématiquement à ce que les actions de développement s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable et respectueux de l'environnement, même si cela entraîne parfois des coûts ou des délais de réalisation plus importants. Personnellement, approuvez-vous cette démarche ?

- * tout à fait 1
- * plutôt 2
- * plutôt pas 3
- * pas du tout 4

Question 11 :

Soutenir l'économie de services à la personne ; soutenir 4 pôles d'excellence prioritaires ; veiller à un développement durable et respectueux de l'environnement : telles sont donc les trois orientations qui se dessinent pour préparer l'avenir de l'Hérault. De plus, pour développer des politiques adaptées à la diversité de l'Hérault et aux identités qui le composent, le Conseil général a aussi identifié, dans le cadre de "Hérault 2005", 4 grandes dynamiques territoriales qui appellent des stratégies de développement spécifiques : le Cœur d'Hérault, le Piémont biterrois, l'Aire métropolitaine de l'Est héraultais et les Cités maritimes. Cette approche vous semble-t-elle...

- * tout à fait adaptée 1
- * plutôt adaptée 2
- * plutôt pas adaptée 3
- * pas du tout adaptée 4

CŒUR D'HÉRAULT

Question 12 :

En ce qui concerne le Cœur d'Hérault, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre d'atouts. Selon vous, quels sont ceux qu'il faut

renforcer en priorité ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * une qualité et un art de vivre spécifiques 1
- * la richesse du patrimoine architectural et naturel 2
- * une forte croissance démographique 3
- * l'existence de villes moyennes et de gros bourgs 4
- * la valorisation de sa situation charnière : le passage de deux autoroutes (A75 et A750) et un positionnement à égale distance de Montpellier et de Béziers 5

Question 13 :

Toujours en ce qui concerne le Cœur d'Hérault, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre de fragilités potentielles. Selon vous, quelles sont celles auxquelles il faut être particulièrement attentif ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * le risque de devenir une zone dortoir et de perdre son originalité 1
- * la reconversion des secteurs en difficulté 2
- * un développement qui ne serait pas en harmonie avec la qualité et l'art de vivre 3
- * la nécessité de renforcer les transports publics et de développer les infrastructures de proximité 4

PIÉMONT BITERROIS

Question 14 :

En ce qui concerne le Piémont biterrois, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre d'atouts. Selon vous, quels sont ceux qu'il faut renforcer en priorité ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * la présence de secteurs dynamiques (tourisme, thermalisme, construction...) 1
- * des infrastructures de communication variées et l'arrivée de nouveaux réseaux routiers (A75) 2
- * la richesse du patrimoine architectural et naturel 3
- * une culture et des traditions fortes 4
- * des perspectives pour l'emploi liées au développement des loisirs et à l'arrivée de nouvelles populations 5

Question 15 :

Toujours en ce qui concerne le Piémont biterrois, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre de fragilités potentielles. Selon vous, quelles sont celles auxquelles il faut être particulièrement attentif ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * une fragilité économique (peu de grosses ou moyennes entreprises) 1
- * une fragilité sociale (taux de chômage et d'allocataires du RMI élevé) 2
- * des capacités d'investissement réduites 3
- * un vieillissement de la population 4
- * une architecture urbaine qui se dégrade 5

AIRE MÉTROPOLITAINE

Question 16 :

En ce qui concerne l'Aire métropolitaine de l'Est héraultais, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre d'atouts. Selon vous, quels sont ceux qu'il faut renforcer en priorité ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * un dynamisme économique fort 1
- * la présence d'une population jeune 2
- * la présence d'espaces naturels importants 3
- * des équipements nombreux et des infrastructures de transports internationaux 4
- * un secteur universitaire et de recherche de pointe 5
- * une forte croissance démographique 6

Question 17 :

Toujours en ce qui concerne l'Aire métropolitaine de l'Est héraultais, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre de fragilités potentielles. Selon vous, quelles sont celles auxquelles il faut être particulièrement attentif ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * le risque d'une dégradation de la qualité de l'environnement 1
- * l'accroissement des populations en difficulté 2
- * la possibilité d'un appauvrissement des ressources en eau 3
- * des déséquilibres au sein des territoires (entre quartiers, entre communes) 4
- * l'insuffisance de logements sociaux 5

CITÉS MARITIMES

Question 18 :

En ce qui concerne les Cités maritimes, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre d'atouts. Selon vous, quels sont ceux qu'il faut renforcer en priorité ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * une croissance démographique soutenue 1
- * un territoire riche en infrastructures 2
- * une grande diversité d'activités (tourisme, pêche, plaisance, conchyliculture, activités portuaires) 3
- * un espace et des paysages préservés 4
- * un ensemble portuaire de dimension nationale 5

Question 19 :

Toujours en ce qui concerne les Cités maritimes, "Hérault 2005" a permis d'identifier un certain nombre de fragilités potentielles. Selon vous, quelles sont celles auxquelles il faut être particulièrement attentif ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * le risque d'une fragilisation de l'espace littoral 1
- * les menaces qui pèsent sur la qualité de l'eau des étangs 2
- * le risque d'une surexploitation d'un espace naturel sensible 3
- * le risque de conflits entre des activités économiques multiples (tourisme, pêche, conchyliculture...) 4

Question 20 :

Le Conseil général est devenu le partenaire prioritaire des communes et des groupements intercommunaux. Mais plutôt que d'attribuer des subventions, d'être un guichet, il a décidé de négocier avec les communes sur des projets spécifiques. Ceci pour un développement sur l'ensemble du département qui tienne compte de la spécificité de chaque zone. Aviez-vous entendu parler de cette nouvelle politique de projet ?

- * oui 1
- * non 2

Question 21 :

Vous savez que les compétences du Conseil général sont fixées par les lois de décentrali-

sation et qu'elles concernent principalement l'action sociale, les collèges et les routes départementales. Le Conseil général de l'Hérault estime néanmoins qu'il doit intervenir dans d'autres domaines tels que le développement économique, la culture ou l'environnement, en raison de leur importance pour la population et l'avenir du département. Personnellement, diriez-vous qu'il a plutôt raison ou plutôt tort d'intervenir dans ces domaines ?

- * plutôt raison 1
- * plutôt tort 2

Question 22 :

Personnellement, vous-arrive-t-il d'avoir un contact (demande d'informations ou de services) avec les élus et les personnels du Conseil général :

- * souvent 1
- * de temps en temps 2
- * rarement 3
- * jamais 4

Question 23 :

Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, votre conseiller général :

- * oui 1
- * non 2

Question 24 :

Si demain vous deviez faire un vœu pour le département de l'Hérault, quel serait ce vœu ? (vous pouvez choisir deux réponses)

- * que l'on préserve ce qui fait le charme et l'art de vivre dans l'Hérault 1
- * que l'on porte une plus grande attention aux problèmes d'environnement 2
- * qu'il y ait plus d'emplois 3
- * qu'il y ait moins de problèmes de sécurité 4
- * qu'il y ait une plus grande cohésion entre les différentes zones du département 5

Question 25 :

Vous souhaitez aborder d'autres thèmes, faire part de vos réflexions sur le département ou ajouter quelque chose à ce questionnaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE...

Question 26 :

Vous êtes :

- * un homme 1
- * une femme 2

Question 27 :

Quelle est votre année de naissance :

.....

Question 28 :

Actuellement, quelle est votre situation :

- * je travaille 1
- * je suis au chômage ayant déjà travaillé 2
- * je suis à la recherche d'un premier emploi 3
- * je suis étudiant(e), lycéen(ne), collégien(ne) 4
- * je suis à la retraite 5
- * je suis femme ou homme au foyer 6

Question 29 :

Plus précisément, quelle est votre profession actuelle : (si chômeur, retraité ou inactif, indiquez en toutes lettres la dernière profession exercée)

- * agriculteur 1
- * petit commerçant, artisan 2
- * industriel, chef d'entreprise 3
- * profession libérale 4
- * profession scientifique 5
- * cadre supérieur 6
- * ingénieur, cadre technique d'entreprise 7
- * enseignant 8
- * profession paramédicale 9
- * travailleur social 10
- * cadre moyen 11
- * technicien 12
- * employé 13
- * employé de commerce 14
- * contremaître 15
- * ouvrier qualifié 16
- * ouvrier spécialisé 17
- * n'a jamais travaillé 18

Question 30 :

Quelle est votre situation de famille :

- * marié(e) 1
- * vivant maritalement 2
- * vivant seul(e) 3

Question 31 :

Avez-vous des enfants dans votre foyer :

- * oui (moins de 10 ans) 1
- * oui (plus de 10 ans) 2
- * non 3

Question 32 :

Vous résidez dans l'Hérault depuis :

- * moins de 5 ans 1
- * de 5 à 10 ans 2
- * de 10 à 15 ans 3
- * de 15 à 20 ans 4
- * plus de 20 ans 5

Question 33 :

Quel est le code postal de votre commune :

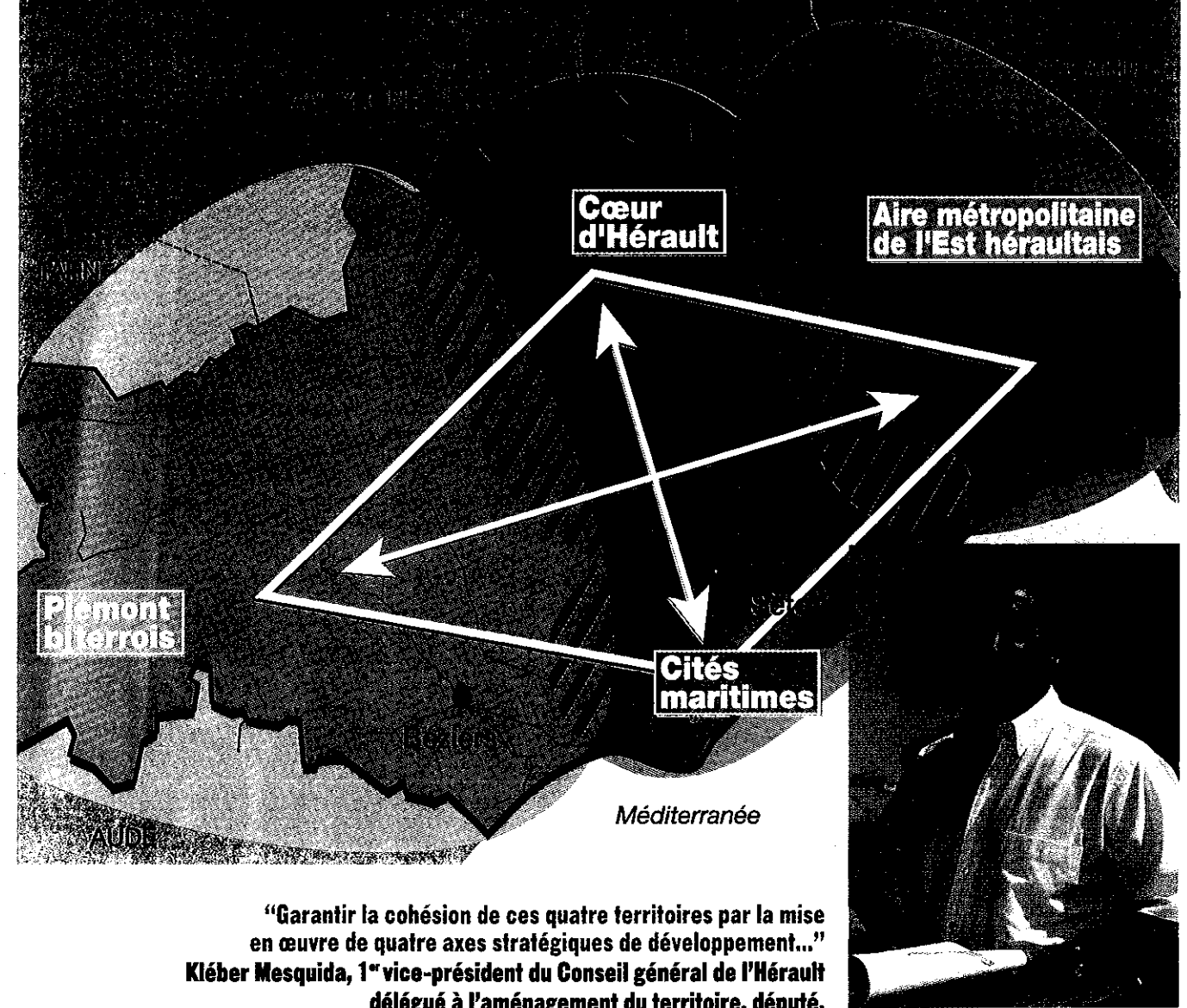
.....

Le Conseil général de l'Hérault vous remercie de votre participation.

Questionnaire à renvoyer sous l'enveloppe jointe avant le 30 novembre 2002*

* Ou sous enveloppe non timbrée à : Monsieur André Vezinhnet - Président du Conseil général de l'Hérault - Libre réponse 56623 - 34089 Montpellier cedex 4.

Quatre dynamiques territoriales



“Garantir la cohésion de ces quatre territoires par la mise en œuvre de quatre axes stratégiques de développement...”
Kléber Mesquida, 1^{er} vice-président du Conseil général de l'Hérault délégué à l'aménagement du territoire, député.

Piémont biterrois

Avec et autour de Béziers, sur le socle d'une culture enracinée, émergent de nouvelles opportunités. Redonner attractivité à la capitale cathare, valoriser les sites naturels et architecturaux du territoire, soutenir la filière viticole sont au cœur des enjeux qui se posent au Piémont biterrois.

Cœur d'Hérault

De part et d'autre du fleuve Hérault, une communauté humaine porteuse d'un véritable art de vivre détient les clés d'un territoire cohérent de développement. Comment garantir l'attrait du lieu tout en développant liaisons et services ? C'est le challenge du Cœur d'Hérault.

Cités maritimes

Autour du bassin de Thau, d'Agde à Frontignan, s'étend un espace largement préservé propice à un développement maîtrisé. Tout l'art des Cités maritimes tiendra dans leur capacité à protéger le littoral de l'érosion, à développer la pêche et la conchyliculture et à rénover leur offre touristique.

Aire métropolitaine de l'Est héraultais

Autour du centre de gravité montpelliérain, l'Aire métropolitaine de l'Est héraultais connaît une croissance accélérée. Pour en valoriser les effets, elle doit savoir solidariser les hommes et conjuguer la vision à grande échelle avec le souci de la taille humaine.



La méthode

Hérault
2005

- 30 novembre 2002 :

Le conseil général a adopté le projet de loi de finances pour 2003. Le conseil général a également adopté le projet de loi de finances pour 2004.

- Décembre 2002 :

Février 2003
Le conseil général a adopté le projet de loi de finances pour 2005.

- Janvier 2003 :

Le conseil général a adopté le projet de loi de finances pour 2006.

- Février et mars 2003 :

Mars 2003
Le conseil général a adopté le projet de loi de finances pour 2007.

Le conseil général a également adopté le projet de loi de finances pour 2008.

Le conseil général a également adopté le projet de loi de finances pour 2009.

